

**RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° DNCMP/..70../F/2018 -2019 POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DE DEUX (2) STABILISATEURS
AUTOMATIQUES POUR LES CINQ (5) ASCENSEURS DES
IMMEUBLES DE L'INSS SIEGE ET 2^{ème} VICE- PRESIDENCE**

Date de publication : 04 / 03 /2019

Date d'ouverture des offres : 25 / 03 /2019

Objet

1. « L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture et l'installation de deux (2) stabilisateurs automatiques pour les cinq (5) ascenseurs des immeubles de l'INSS siège et 2^{ème} Vice- Présidence.

Financement du marché

2. « L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres exercice 2018-2019.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.
4. La fourniture et l'installation prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot et un soumissionnaire peut être attributaire de ce marché à condition que ce marché soit complet.

La fourniture et l'installation sont à exécuter dans un délai maximum de 45 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive du marché.

Condition de participation

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités techniques, et juridiques financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269558, FAX (257) 22 269546, moyennant le paiement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) sur le compte de transit

des recettes non fiscales n° 1101/001-04 ouvert à la BRB et de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) sur le compte de l'INSS n° 1121/05 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service Gestion des Immeubles au troisième étage bureaux 303 ou 309. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

8. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation de l'offre

9. Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres dans un lot unique et les présenter en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de Un Million Huit Cent Mille Francs Burundais (1 800 000 FBU) conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

N.B : Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

- 11 Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS).

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat Central de l'INSS (Bureau n° 013 au Rez de Chaussée) au plus tard le 25/03/2019 à 9 heures précise. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

14. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) Immeuble siège, deuxième étage, en présence d'un représentant de la DNCMP le 25/03/2019 à 9h30'.
Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires prescrits et transmis à la DNCMP pour contrôle.



Critères de qualification

16. Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- L'attestation de non-redevabilité en original et en cours de validité délivrée par l'INSS du Burundi;
- L'attestation de non-redevabilité en original et en cours de validité aux impôts et taxes délivrée par les Services de l'OBR ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscal (NIF);
- Le prospectus en original du matériel proposé ;
- Le document de conformité des équipements aux spécifications techniques du DAO ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de commerce en cours de validité ;
- Avoir une adresse fixe et connue, un domicile élu ou un siège social;
- Les statuts de la société ;(personne morale)
- L'autorisation du fabricant en original suivant le modèle en annexe.

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- L'Acte de soumission établie suivant le modèle en annexe;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe.
- Le délai d'exécution.

N.B : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents cités aux Points a)et b) de la clause 16 entraînera l'élimination de l'offre lors de l'analyse des offres, c onformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Critères d'évaluation

17. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement et techniquement et évaluée la moins disante.

18. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Adresse

19. L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269555 ou 22269558.

Bujumbura, le 26/02/2019.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO.-

Général Major

